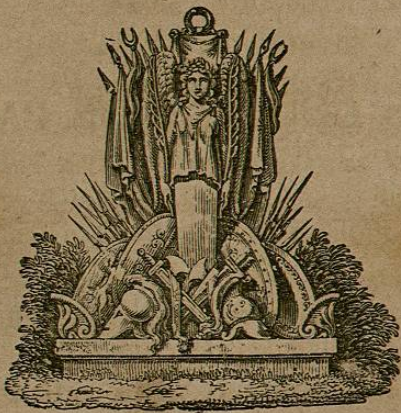


qu'on ne les reverra, quand ils reviendront, qu'après les réparations que leurs déplacements exigeront.

C'est ce qui nous est arrivé un jour où nous demandions ce qu'étaient devenus la curieuse armure au masque à face humaine, et le précieux et singulier bouclier du célèbre Lanoue Bras-de-Fer.

Le Général BARDIN.



LES COCHERS DE PARIS.



« Gare! gare!
« Porte, s'il vous plaît.

Il est loin de nous ce temps où Henri IV écrivait à Sully : « Mon cousin, je ne pourrai aller
« vous trouver ce soir à l'Arsenal, attendu que
« ma femme m'a pris ma coche. »

Sous Henri III, le président Achille de Harlay se rendait à cheval de son hôtel au Palais-de-Justice. Le vieux président Brisson y allait monté

sur une mule, ce qui ne l'a pas empêché « d'être « pendu par son cou à une poutre de l'une des « salles du Petit-Châtelet, le 15 novembre 1591. »

Que Dieu vous donne merci, vieux président Barnabé Brisson !

Si nos pères revenaient au monde, ils seraient fort surpris de voir des milliers de voitures sillonner dans tous les sens les rues de la capitale.

L'art de conduire les chevaux remonte à la haute antiquité. Hippolite et Phaëton, dont Ovide nous a raconté les malheurs, ne furent que de mauvais cochers. Avant qu'il existât des carrosses, des équipages, il y avait des chars que les empereurs conduisaient eux-mêmes. Ce n'étaient que des cochers revêtus de la pourpre impériale.

L'origine des voitures roulantes, et leurs premières formes, sont inconnues. L'histoire sacrée nous apprend que Pharaon, en établissant Joseph gouverneur de toute l'Égypte, le fit monter sur un de ses chars, qui était le second après le sien. Selon Pline le jeune, les Phrygiens ont été les premiers qui aient attelé deux chevaux à un char. Dom Bernard de Montfaucon assure que les siècles reculés ont comme les modernes cherché de la distinction dans les voitures; que les anciens se sont servis de chars, de coches, de calèches, de petits chariots, de litières, et

de chaises portatives. Ce savant assure aussi qu'outre les chevaux, les ânes, les mulets, et les bœufs, ils ont attelé aux voitures roulantes des chameaux, des éléphants, des cerfs, des sangliers, des ours, des ânes, des bœufs sauvages, des oryx, espèce d'animal qui n'a qu'une corne, des tigres et des lions.

Les voitures roulantes étaient inconnues aux anciens Gaulois et dans les premiers siècles de la monarchie, les Français s'en souciaient peu. Nos rois de la dernière race ne faisaient usage que de voitures attelées de quatre bœufs. Ce qui fit dire à Boileau :

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Les princes et les grands ne connaissaient que le cheval et la mule : les dames s'en servaient aussi, mais le plus souvent elles allaient en croupe.

L'usage des coches ou des carrosses est beaucoup plus moderne; on n'en comptait que deux sous François I^{er} : l'un à la reine, et l'autre à Diane, fille naturelle et légitimée de Henri II. Peu après, les dames qualifiées en firent faire.

Ces équipages furent d'abord en très-petit nombre; cependant, ils parurent si fastueux, qu'en 1563, lors de l'enregistrement des lettres-

patentes de Charles IX, pour la réformation du luxe, le parlement arrêta que le roi serait supplié de défendre les coches par la ville. Et de fait, les présidents et les conseillers ne suivirent point cet usage dans la nouveauté : ils allaient encore sur des mules au commencement du dix-septième siècle. Les carrosses ne commencèrent à se multiplier que sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Après les carrosses, on inventa les chaises à bras, les chaises à porteurs roulantes, dites brouettes, le soufflet, le phaéton, la calèche, le coupé, la berline, le vis-à-vis, le landau, la demi-fortune, les cabriolets, les wiskis, etc., etc.

Nous avons une grande collection de manuels; j'ignore si celui du cocher existe; dans tous les cas, s'il manque à la librairie, c'est un oubli qu'il faut se hâter de réparer. Au fur et à mesure que les équipages se sont multipliés, le nombre des cochers s'est grossi, et cette noble profession a dû gagner de l'importance, en raison du nombre de voitures qui se sont établies.

Ce n'est pas une petite affaire que de savoir mener un équipage; que de soins, que d'étude, je dirai même que de science il faut pour entrer et sortir d'une porte cochère sans frôler la borne; que d'adresse à se tirer d'un embarras de charrettes sans casser une roue ou perdre un

brancard à la bataille; qu'il faut de tact, de coup-d'œil pour tenir toujours le haut du pavé, pour couper un ruisseau sans secousse: c'est le comble de l'art... Une vie d'homme n'y suffirait pas. La preuve, c'est que lorsqu'on parle d'un roi faible, timide.... que dit-on de lui?... « Il a « abandonné les *rénes* de l'état à des mains inhabiles; s'il avait tenu lui-même les *rénes* de l'état, « les choses n'auraient pas périclité, etc., etc. »

Les cochers forment aujourd'hui un peuple à eux seuls; s'ils le voulaient bien, ils feraient des émeutes; mais comme l'intérêt des uns n'est pas toujours celui des autres, il y aurait de l'opposition; les cochers plébéiens sont *pondérés* par les cochers aristocrates, ce qui heureusement maintiendra long-temps l'équilibre.

Chaque cocher a ses mœurs, son costume, ses habitudes, ses goûts, ses plaisirs. Aujourd'hui, il y a tant de sortes de cochers, que je ne sais par lesquels commencer, pour ne pas blesser les susceptibilités. La tâche n'est pas facile, il faudrait presque, pour en venir à bout, les ranger par familles, comme Buffon et Cuvier ont classé les animaux, les végétaux, et les minéraux. Quelle liste, grands dieux! cochers de fiacres, cochers de cabriolets, de remises, de voitures bourgeoises; cochers du Marais, cochers de grandes maisons, cochers du roi, cochers de

corbillards, cochers d'omnibus¹, cochers de citadines, de trycicles, d'écoissaises, de béarnaises; puis les cochers des obligeantes, des diligentes; puis les cochers des voitures de Saint-Germain, de Versailles, allant, venant, courant, renversant, écrasant, soir et matin,

..... la pauvre infanterie

Qui se sauve, en jurant, de la cavalerie.

Je commencerai par le cocher de fiacre, son ancienneté lui mérite bien cet honneur : on lit dans *Ménage*, que l'on donna d'abord le nom de fiacres aux carrosses de louage dont les pèlerins se mirent à faire usage pour aller de Paris aux lieux qui possédaient la *châsse de saint Fiacre*, à Beuil, dans le voisinage de Meaux. Une enseigne représentant saint Fiacre, désignait la maison où l'on allait prendre ces voitures. Un autre auteur prétend qu'un nommé Sauvage fut le premier qui s'avisa d'entretenir des chevaux et des carrosses pour ceux qui se

¹ L'invention des omnibus n'est pas nouvelle. Les carrosses à cinq sous par place furent établis à Paris le 18 mars 1662. Chacune de ces voitures contenait six places, et moyennant cinq sous on se faisait conduire dans le quartier où l'on avait besoin d'aller. Cette commodité avait un inconvénient, c'est qu'il fallait attendre que la voiture fût remplie de gens qui eussent affaire dans le même quartier. Il existe une comédie intitulée *l'Intrigue des carrosses à cinq sols*, par Chevalier, jouée en 1662.

présentaient. Son entreprise obtint du succès. Sauvage demeurait rue Saint-Martin, ou rue Saint-Antoine, dans une maison appelée l'hôtel Saint-Fiacre. Comme il était l'inventeur de ces voitures, et le plus accrédité de son temps, les carrosses de louage furent non-seulement nommés fiacres, mais les maîtres et les cochers en ont toujours retenu le nom.

Le cocher de fiacre a perdu beaucoup de sa physionomie, depuis que les carrosses qu'il conduisait ont fait place à des voitures plus commodés et plus élégantes. Avant que les voitures se fussent jetées dans le mouvement, comme le reste de la société moderne, le cocher de fiacre était resté stationnaire : il y a dix ans, il portait encore la houppelande de drap, avec le grand collet à la pélerine, les gros sabots garnis de paille, le chapeau rond, orné d'une ficelle nouée autour en guise de ruban, et dans laquelle sa pipe était accrochée. Le cocher de fiacre vivait seul; il était triste, apathique, grossier : il se déridait un peu quand le soleil brillait; mais dès qu'un petit nuage menaçait de l'obscurcir, il redevenait implacable. Le cocher de fiacre riait peu; il a vécu cinquante ans sur la même plaisanterie. Quand on lui disait : « Cocher, à Bicêtre, ou à Charenton, » il ne manquait jamais de vous répondre : « Notre maître, faudra-t-il

vous laisser là? » et il riait d'un rire stupide, c'était là toute sa gaieté.

Les cochers de fiacre étaient pour la plupart des Auvergnats, des Savoyards; aussi avaient-ils la réputation d'être probes; c'est ce qui fait que, dans Paris, on voyait beaucoup de marchands de vin qui avaient pour enseigne : *Au cocher fidèle*. C'était toujours un cocher qui tenait une bourse pleine d'or dans sa main, qu'il était censé reporter à la personne qui l'avait perdue.

Il fut question, vers les dernières années du règne de Louis XV, de je ne sais quelle réforme à faire parmi les *fiacres*. Ils en furent alarmés. Pour se soustraire au coup qui les menaçait, ils s'avisèrent d'aller tous, au nombre de dix-huit cents voitures, à Choisy, où était alors le roi, pour lui présenter une requête. La cour fut surprise de voir dix-huit cents fiacres, qui couvraient au loin la plaine, et qui venaient, le fouet à la main, apporter au pied du trône leurs humbles remontrances; ce qui ne donna pas alors moins d'inquiétude que quand on avait vu, peu auparavant, les députés du parlement venir aussi remontrer humblement. Les fiacres furent congédiés de même, excepté qu'au lieu de lettres de cachet et de l'exil dans différentes contrées du royaume, les quatre représentants de l'ordre des cochers furent mis en prison, et l'orateur envoyé

à Bicêtre, avec son papier et sa harangue; car ces députés-là n'improvisaient pas.

Aujourd'hui le droit de pétition est mieux établi; si l'on ne fait pas droit à la requête, du moins on ne met plus le pétitionnaire à Bicêtre.

A l'heure qu'il est, on ne voit guère ce que l'on appelait vulgairement des fiacres. Les voitures françaises, les Delta, les Citadines, les ont remplacés : de loin à loin, on rencontre un vieux fiacre numéroté, bien sale, bien usé; mais on ne monte dedans qu'à la dernière extrémité; ils finiront par disparaître comme tout ce qui tient à la vieille civilisation.

J'ai rencontré dernièrement, à l'une des barrières de Paris, un de ces vieux fiacres, avec ses vieux panneaux, ses vieux chevaux, son vieux cocher. Cela faisait peine à voir : eh bien, au milieu des voitures nouvelles dont il était entouré, ce cocher antique, avec sa vieille houppelande, avait encore un air de dignité. Insensible aux moqueries de ses camarades, il gardait une attitude calme, résignée; il paraissait fier d'être assis sur son siège vermoulu, il fumait sa pipe à leur nez... on l'aurait pris pour un de ces vieux sénateurs romains, attendant la mort dans sa chaise curule.

Le cocher de fiacre a eu, comme les autres classes du peuple, ses opinions politiques et ses bons mots. Lors du procès de Louis XVI, M. de

Malesherbes allait souvent du Temple à la Convention. Un jour, qu'il avait fait faire trois fois de suite cette course au cocher qui avait coutume de le conduire, il lui dit avec bonté : « Mon ami, vos pauvres chevaux doivent être bien fatigués ! — Du tout, répondit le cocher avec émotion : je vous connais, monsieur, c'est vous qui défendez le roi; allez toujours, n'ayez pas peur, mes chevaux pensent comme moi. »

Encore quelques années, vieux fiacres, vieux chevaux, vieux cochers, tout aura disparu au milieu du tourbillon qui nous entraîne.

Les *cabriolets* sont une invention plus moderne, c'est sous Louis XV qu'ils commencèrent à surgir. Ce qui fit dire à ce roi, à qui l'on racontait les accidents causés par ces voitures : « Si j'étais lieutenant de police, je supprimerais demain tous les cabriolets. » Le cocher de cabriolet est aussi vif, aussi fringant, que le cocher de fiacre était lourd et grossier. Il porte une petite veste bleue, une casquette de cuir cirée, un bout de manche au bras droit. Il est coquet le cocher de cabriolet ! il est fat !... il est dandy !... il a presque toujours une rose à la bouche ou un œillet à sa boutonnière. Pour peu que le système progressif continue, le cocher de cabriolet finira par porter les gants jaunes et le lorgnon double. Il est railleur, il est

moqueur... il affecte le beau parler. Il a toujours servi, surtout en Espagne; il a fait le siège de Saragosse, était porté pour avoir la croix d'honneur, a été fait prisonnier, est resté cinq ans sur les pontons. Le cocher de cabriolet connaît toutes les célébrités littéraires et politiques. Il a conduit bien souvent le général Foi, le général Lamarque, MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas. Il parle théâtres, romans, industrie, commerce, beaux-arts : il s'est battu dans les trois jours, est entré le premier au Louvre, a pris la caserne de Babylone, et n'a rien demandé. Si vous lui dites : « Cocher, à l'Arsenal !... » il vous répond : « Ah ! oui, chez M. Charles Nodier, je le connais; c'est un homme capable, aimable, et pas fier du tout. » Lui dites-vous : « Rue de la Tour-des-Dames ! — Bon, j'y suis... chez mademoiselle Mars ! Encore une fameuse !... J'ai bien des fois mené M. Talma chez elle... quel homme que ce Talma... dans *Manlius* !... hem !... n'est-ce pas ?... » Et puis, il vous parle de Frédéric, de Bocage, de madame Dorval, de Potier, de Vernet, d'Odry... C'est sur ce dernier surtout qu'il appuie. Il répète en ricanant : « Farceur d'Odry ! farceur d'Odry ! » Puis il cite ses jeux de mots, ses calembourgs, et vous demande sérieusement si c'est bien lui qui a fait *la chanson des gendarmes*..

Le cocher de cabriolet se vante aussi d'avoir des bonnes fortunes ; il a toujours eu des relations avec la femme de chambre d'une banquière ou d'une actrice. Il consacre un jour de la semaine à ses amours et promène sa belle dans son cabriolet ; il a grand soin de vous en prévenir et de vous dire tout bas : « Demain je vais à *Mémorancy* avec mon *illégitime* ; » c'est ainsi qu'il appelle sa maîtresse. Du reste, il est poli, affectueux, quand il n'a pas trop travaillé la veille, ce qui veut dire, quand il n'a pas trop bu. Champfort disait, en 1792 : « Je ne croirai à la « souveraineté du peuple, que quand les cabriolets iront au pas. » Qu'est-ce que Champfort dirait aujourd'hui ?

Une classe de cochers assez originale à étudier, c'est celle de ces vieux cochers du Marais, qui conduisent ce que l'on appelle les demi-fortunes. Ces braves gens sont restés stationnaires au milieu du mouvement général : ils cumulent plusieurs emplois dans la maison, et sont des espèces de maîtres Jacques ; ils sont valets de monsieur et frotteurs de madame ; ils font la cuisine et mettent le vin en bouteilles, servent à table, et mènent la voiture. Ils portent encore aujourd'hui la petite culotte de velours courte, le gilet blanc et effilé, les souliers couverts à boucles, la redingote avec boutons d'acier, le catogan

poudré. Tout est en harmonie dans le Marais, les chevaux, les carrosses, les harnais, les maîtres. Ces vieux cochers sont tristes et bougons, regardant avec dédain les attelages modernes ; ils ne fraient, ni ne boivent jamais avec les autres cochers ; ils ne cherchent à dépasser personne, au contraire, ils se rangent de loin, dans la crainte que leur voiture ne soit heurtée par une citadine ou une diligente : le fouet n'est dans leurs mains que pour la représentation seulement ; jamais ils ne s'en servent, ce sont les chevaux qui mènent le cocher. Les maîtres n'allant, depuis cinquante ans, que de la rue Saint-Paul à la rue du Pas-de-la-Mule, ces pauvres bêtes connaissent leur chemin, elles y vont souvent les yeux fermés, quand elles ne sont pas aveugles ; et quand elles sont aveugles, elles y vont encore.

Les *coucous* ont succédé aux *carabas*, aux *pots-de-chambre*, aux *vinaigrettes*. « Le carabas, « dit Mercier, voiture deux fois par jour, mais « non doucement, les valets de Versailles ; tous « les enfants qui vont sucer le lait des nourrices « normandes, font leur entrée le lendemain de « leur naissance dans le carabas de Poissy ; c'est « un choc dur et perpétuel, à casser la tête raf- « fermie des adultes. »

« Quand vous prenez un pot-de-chambre, dit « encore Mercier, vous avez des pages ; le cocher,